

Notions essentielles : démocratie, séparation des pouvoirs, Etat de droit, libertés publiques

Comment définir la politique ?

- **Le terme politique a comme étymologie le mot grec polis qui signifie cité. La politique concerne alors l'organisation de la vie des habitants d'un pays.**
- Cette organisation nécessite la mise en place d'un pouvoir :
 - **Le pouvoir désigne la faculté d'obtenir d'une personne, d'un groupe ou d'une institution une conduite, une décision qui n'aurait pas été adoptée de manière spontanée.**
 - **Le pouvoir politique a deux spécificités :**
 - **Le pouvoir politique est basé sur des règlements et des lois.**
 - **Le pouvoir politique a le monopole de la violence légitime : le pouvoir politique est le seul à pouvoir utiliser la contrainte physique et à restreindre la liberté des individus**
- L'organisation du pouvoir politique est alors différente selon les régimes politiques.
 - Deux critères permettent de classer les régimes politiques :
 - la source du pouvoir : qui a le pouvoir et pourquoi ?
 - la possibilité d'opposition : les citoyens peuvent-ils exprimer leur désaccord ?
 - On peut alors distinguer trois grands régimes politiques :

	Source du pouvoir	Possibilité d'exprimer son désaccord
Régime démocratique	peuple	Forte : la liberté d'expression est importante
Régime autoritaire	force	Faible: la liberté d'expression est contrôlée
Régime totalitaire	force	Faible : la liberté de penser est contrôlée grâce notamment à la personnalité charismatique du chef.

Comment assurer la démocratie ?

Démocratie ou démocraties ?

- **La démocratie est une forme d'organisation politique traditionnellement définie, selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».** La démocratie est donc le système qui organise la vie de la population . Cette organisation est faite par la population , pour le bien de la population.
- Deux formes de démocratie sont traditionnellement distinguées :

	Démocratie directe	Démocratie indirecte
Mode de fonctionnement	tous les citoyens peuvent participer à la prise de décisions publiques	les citoyens élisent des représentants chargés de prendre les décisions politiques, d'élaborer des lois et d'administrer des programmes pour le bien commun
Type de société	Société de petite taille	Société de grande taille
Intérêts	- permet à tous les citoyens de participer à la vie politique -empêche la constitution d'une élite politique qui conserverait le pouvoir	- des décisions prises de manière rationnelle - des décisions qui prennent en compte tous les aspects d'un problème -sans tenir compte des réactions conjoncturelles face à un événement
Limites	- les décisions ne sont pas prises automatiquement par les plus compétents - une partie des citoyens n'a pas les compétences, le temps et l'intérêt pour	-Des professionnels de la politique déconnectés de la réalité : défiance vis-à-vis du personnel politique - des élus qui ne sont pas représentatifs

	s'occuper de la vie politique	de la population : surreprésentation d'hommes blancs âgés et qualifiés - des élections qui peuvent être manipulées : des ressources financières importantes peuvent permettre de diffuser ses idées et d'être élu - les citoyens se sentent dépossédés de leur pouvoir décisionnaire : ils ne votent que tous les 5 ans, ils n'ont aucun autre possibilité de se faire entendre
--	-------------------------------	---

□ Les institutions de la démocratie

2 conditions sont indispensables pour assurer la démocratie : l'existence de libertés publiques et la séparation des pouvoirs

• Les libertés publiques

- **Les libertés publiques sont l'ensemble des droits, des libertés individuelles et collectives garantis par les textes législatifs et donc par l'Etat. Les libertés ne sont dites publiques que si l'Etat intervient pour les reconnaître et les aménager, quel que soit l'objet de cette liberté.**
- La liberté publique essentielle est la liberté d'expression :
 - ✓ **La liberté d'expression octroie à tout individu le droit d'exprimer ses opinions (sous la forme écrite, orale, audiovisuelle...) sans risquer d'être sanctionné.**
 - ✓ Cette liberté est consacrée dans le droit français par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (DDHC), qui fait partie du bloc de constitutionnalité. Cette liberté d'expression est donc une loi fondamentale. La liberté d'expression permet et conditionne l'exercice d'autres droits et libertés tels que la liberté d'opinion, la liberté de la presse, la liberté de manifestation ou le droit de grève.
 - ✓ Cependant cette liberté d'expression est limitée en cas d'injure, d'outrage, d'incitation à la haine.

• La séparation des pouvoirs

- Dans un Etat, la puissance publique a 3 fonctions différentes :
- ✓ **La fonction législative : la rédaction et l'adoption des lois**
- ✓ **La fonction exécutive : la mise en œuvre des lois et de la politique nationale.**
- ✓ **La fonction judiciaire : l'application de la loi et la sanction en cas de son non-respect.**
- Ces 3 fonctions ne doivent pas être dans les mains d'un même agent pour assurer la démocratie. Montesquieu dans « L'esprit des lois » énonce la théorie de la séparation des pouvoirs :
 - ✓ La confusion des pouvoirs génère un régime autoritaire : sous l'Ancien Régime le roi détient tous les pouvoirs sans réels contre-pouvoirs. Le monarque rédigeait les lois, les mettait en œuvre et les appliquait. Ainsi, avec la lettre de cachet, le roi pouvait envoyer en prison n'importe qui sans justification.
 - ✓ Au contraire, la séparation des pouvoirs favorise la démocratie :
 - o chaque pouvoir est donné à un agent différent : l'exécutif, le législatif et le judiciaire ont des domaines qui leur sont propres et chaque organe ne doit pas empiéter sur le domaine de l'autre.
 - o les trois pouvoirs sont indépendants : un organe ne peut commander aux deux autres. Ainsi, la Justice doit être indépendante du pouvoir politique. Cette indépendance garantit l'exercice démocratique du pouvoir et permet d'éviter l'arbitraire
- ✓ Cette séparation des pouvoirs est différente selon les pays : elle est plus forte aux Etats-Unis qu'en France
- ✓ Ainsi, en France, le pouvoir exécutif peut dissoudre l'Assemblée. Le contrôle du Parlement s'exerce aussi par la possibilité de mettre en cause la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale avec une motion de censure.
- ✓ aux Etats-Unis, le législatif peut mener une procédure de destitution (impeachment) vis-à-vis du Président de la République qui est une procédure très rare ; l'exécutif peut mettre un droit de veto sur une loi votée par le Parlement

□ Les caractéristiques du pouvoirs exécutif et législatif en France

• Le pouvoir exécutif

- ✓ Il est bicéphale car il ya deux têtes : le Président de la République et le Premier ministre.

Rôle	Président de la République Chef de l'Etat	Premier Ministre Chef du gouvernement
Origine	Chef de l'Etat élu au suffrage	Chef du gouvernement est nommé

	universel. Il a donc une légitimité démocratique	par le Président de la République en fonction de la couleur politique de l'assemblée, élue au suffrage universel. Le chef du gouvernement a donc une légitimité démocratique
Fonctions	Il nomme le Premier ministre et les ministres sous la proposition de ce dernier. Il a des domaines réservés : la diplomatie et l'armée. Mais ses domaines peuvent s'élargir Il préside le Conseil des ministres et le Conseil supérieur de la magistrature. Il a un rôle d'arbitre, de garant de la Constitution et en cas de crise a les pleins pouvoirs	Il détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration publique et de l'armée pour faire exécuter sa politique et faire appliquer les lois. Il a l'initiative de la loi (Projet de loi).
Fin de son mandat	Il peut démissionner A la fin du quinquennat Il ne peut être renversé	Il peut être révoqué par le Président de la République Il peut être renversé par l'Assemblée Nationale : motion de censure

- ✓ Les relations entre le Premier Ministre et le Président de la République dépendent du contexte politique :
 - ✓ Quand l'Assemblée a la même couleur politique que le Président, celui-ci a des pouvoirs importants, car il dispose de la légitimité de l'élection. Le Premier ministre est alors perçu comme « un collaborateur »
 - ✓ Quand l'Assemblée n'a pas la même couleur politique que le Président : il y a cohabitation. C'est le Premier Ministre qui mène la politique, car il dispose de la légitimité de l'élection : son camp politique a gagné les élections législatives.

• Le pouvoir législatif

- ✓ Le Parlement est bicaméral : il y a deux chambres : l'Assemblée Nationale et le Sénat

	Assemblée Nationale	Sénat
Origine	élue au suffrage universel direct	élu au suffrage indirect
Fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des lois - amender celles inscrites par le gouvernement - les voter 	
Fin de son mandat	Fin du mandat Dissolution par le Président de la République	Fin du mandat Ne peut être dissous

- l'Assemblée nationale a plus de pouvoirs que le Sénat :
- ✓ l'Assemblée nationale a une place prépondérante dans l'élaboration de la loi : en cas de désaccord avec le Sénat, l'Assemblée nationale a le dernier mot dans la procédure législative
- ✓ elle seule peut mettre en cause la responsabilité du Gouvernement en lui refusant sa confiance ou en votant une motion de censure

Comment les modalités des élections influencent-elles la vie politique ?

□ Suffrage direct/indirect

	Suffrage direct	Suffrage indirect
Définition	les citoyens choisissent directement leurs élus	Les citoyens élisent des représentants qui choisissent au nom du peuple d'autres élus
Conséquence sur la vie politique	Dans un suffrage indirect, les campagnes sont plus ciblées sur les endroits où les résultats sont incertains. Le nombre de partis est moindre dans le suffrage indirect que direct, car voter pour un « petit » candidat n'apporte rien. Le vote utile est donc prédominant	
Effets sur les résultats des	Dans le suffrage indirect, le candidat élu n'est pas obligatoirement celui qui a obtenu le plus de	

élections	suffrages populaires, c'est impossible dans le suffrage direct. Cela dépend du nombre de Grands Electeurs gagnés	
Exemples	Elections présidentielles et législatives en France	Elections sénatoriales en France, Présidentielles aux Etats-Unis

□ Scrutin majoritaire/scrutin proportionnel

	Scrutin majoritaire	Scrutin proportionnel
Définition	le candidat ou la liste ayant obtenu le plus de voix est élu	le pourcentage de sièges est identique au pourcentage de voix.
Conséquence sur la vie politique	comme le scrutin proportionnel est plus représentatif, le nombre de partis est plus élevé dans une Assemblée élue au scrutin proportionnel que majoritaire. Il y a, dans le scrutin proportionnel, un émettement des suffrages. Il est donc plus difficile de trouver un accord et une majorité dans une Assemblée élue au scrutin proportionnel. Le risque est alors d'avoir une majorité instable. Comme il y a moins de partis politiques dans l'assemblée avec un scrutin majoritaire. Celle-ci sera donc plus stable. Cette stabilité permet alors l'efficacité du pouvoir exécutif	
Effets sur les résultats des élections	le scrutin proportionnel est plus représentatif car il permet de représenter les formations politiques à raison de leur poids électoral. En revanche, le scrutin majoritaire ne permet pas de rendre compte de la réalité des résultats électoraux. En effet, qu'un parti perde une élection de quelques suffrages ou de plusieurs milliers de suffrages, le résultat est le même : il ne sera pas représenté. On obtient ainsi une surreprésentation des vainqueurs et une sous-représentation des vaincus. Le système majoritaire peut donc favoriser la montée de l'abstention : les électeurs qui ne sont pas satisfaits de ne pas être représentés, peuvent se réfugier dans l'abstention en considérant que leur voix ne sert à rien ce qui remet en cause le caractère démocratique de l'élection.	
Exemples	Elections présidentielles et législatives en France	Elections européennes

□ Scrutin à un tour/à deux tours

	Scrutin à un tour	Scrutin à deux tours
Définition	Le candidat qui a le plus de voix est élu	pour être élu dès le premier tour, il faut obtenir la majorité absolue. Pour être élu au second tour, la majorité relative suffit
Conséquence sur la vie politique	Le scrutin à un tour favorise le bipartisme, le scrutin à deux tours le multipartisme. L'entre-deux-tours marque le temps des alliances politiques. Les candidats autorisés à se présenter au second tour forment des coalitions avec ceux n'y ayant pas accès. Lors de l'élection présidentielle en France, certains candidats monnayent leurs suffrages contre une place au gouvernement, ce qui leur permet de représenter leur électorat.	
Effets sur les résultats des élections	Le scrutin à un tour favorise le vote utile. L'électeur votant pour un parti n'ayant aucune chance d'emporter la majorité absolue a l'impression d'avoir une voix qui ne compte pas. Par conséquent, le scrutin à un tour favorise les partis à dimension nationale et défavorise les partis de moindre dimension. A l'inverse, le scrutin à deux tours permet une valorisation des petits candidats : au premier tour, l'électeur vote pour le candidat de son choix, au second tour, il vote pour celui qui lui déplaît le moins	
Exemples	Elections européennes	Elections présidentielles et législatives en France